

Compte rendu de la séance du 25 mars 2015

Ordre du jour:

BUDGET PRIMITIF 2015 COMMUNE
BUDGET PRIMITIF 2015 EAU

Délibérations du conseil:

BUDGET PRIMITIF 2015 (2015 DE 009)

DÉLIBÉRATION N° 1

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2311-1 et 2311-2 et suivants,
Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,
Considérant l'obligation législative de voter le budget primitif,
Vu l'affectation des résultats du compte administratif 2014,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
Adopte, par 15 voix POUR,

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	535 822.26	434 355.15
Recettes	535 822.26	434 355.15

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	364 560	195 826.45
Recettes	403 431.10	195 826.45

Fait et délibéré le 25 MARS 2015.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
A PEYRUS, le 25 MARS 2015

Acte transmis au contrôle de la légalité
Certifié exécutoire par Mr Le Maire

Le Maire

G. DELOCHE

QUESTIONS DIVERSES :

- Permanence et bureau de vote des élections départementales le 29 mars
- Projet CCR : emplacement des bacs semi enterrés, apport volontaire des OM
- Rencontre avec Véolia
- Projection projet architecte : réhabilitation d'un bâtiment ancien et aménagement place du village
- Référents salle des fêtes (avril mai juin) : Carlac C. Courtial C. Clérici B. Monestier M.

Séance levée à 22 h 20

Prochain conseil : le mercredi 29 avril 2015

Conseils programmés : jeudi 28 mai 2015 et jeudi 25 juin 2015